



Association Sportive Demande de subvention d'investissement pour l'achat de matériel sportif mutualisé

Loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

Dossier de Demande de subvention

Cocher ci-dessous la case correspondant
à votre cas :

- pour une première demande
- pour le renouvellement d'une
demande

DOSSIER A RETOURNER COMPLETE 3 MOIS AVANT L'ACHAT DE
PREFERENCE PAR E-MAIL A : fabien.brisorgueil@ccprf.fr ou par courrier à
Communauté de communes au Pays de la Roche aux Fées- 16 rue Pasteur-
BP 34- 35240 RETIERS.

Pièces à joindre à votre dossier

Pour une première demande :

1. Les **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire Si l'association est enregistrée dans le RNA (Cf. mention ci-dessous), il n'est pas nécessaire de les joindre.
2. La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).
3. Un **relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondante à celle du n°SIRET.**
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire.**
5. La **fiche investissement.**
6. Le **plan de financement.**
7. Les **devis.**
8. L'**attestation d'engagement de mise à disposition du matériel à d'autres associations/structures (cf modèle)**

Pour un renouvellement :

1. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.** Si l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire ;
2. La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée si **elle a été modifiée.** Ce n'est pas nécessaire si l'association est enregistrée dans le RNA .
3. Un **relevé d'identité bancaire de l'association portant une adresse correspondante à celle du n°SIRET.**
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir de ce dernier au signataire.**
5. La **fiche investissement.**
6. Le **plan de financement.**
7. Les **devis.**
8. L'**attestation d'engagement de mise à disposition du matériel à d'autres associations/structures (cf modèle)**

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

- D'un numéro SIRET (si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite. Adresse e-mail: <http://www.insee.fr>);
- D'un numéro RNA (répertoire national des associations) qui est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou de modification en préfecture, ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture.

Présentation de votre association

Identification de votre association

Nom de votre association :

Sigle de votre association :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Mél :@.....

Numéro SIRET : (si vous ne disposez pas de ce numéro, voir p.2 de ce dossier)

Adresse de correspondance, si différente :

Code Postal Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale régionale départementale locale

Fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*).
.....
.....

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Lesquelles?
.....

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Mél :@.....

Téléphone :

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : Prénom :

Fonction :

Mél :@.....

Téléphone :

Identité et adresses des structures associatives relevant du secteur marchand avec lesquelles vous êtes lié (un organigramme peut être joint pour décrire ces relations) :

Etablissement(s) / Filiale(s) :

.....
.....

Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

.....
.....

Présentation de votre association

I. Renseignements d'ordre administratif et juridique

Déclaration en préfecture : le

à

N° RNA ou à défaut celui du récépissé en
préfecture :

(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir p2 du dossier)

Date de publication au Journal Officiel

Objet de votre association :

.....
.....
.....

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

- non
 oui, en ce cas vous préciserez le(s) quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Votre association est-elle adhérente à une fédération ?

- non
 oui
Si oui, laquelle :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- non
 oui
Si oui, date de publication au journal officiel :

Votre association dispose t-elle d'un label ?

- non
 oui
Si oui, :
- nom du label :

- nom de l'organisme qui l'a délivré :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? (obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions)

- non
 oui

II. Renseignements concernant les moyens humains

Nombre de licenciés:

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.

- Nombre de bénévoles :.....
- Nombre total de salariés :.....
- Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :.....

(ETP : Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETP, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à $0,8 \times 3/12$ soit 0,2 ETPT. Les volontaires ne sont pas pris en compte).

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés :euros.

Modèle de budget prévisionnel (1)

ANNEE :

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

DEPENSES	MONTANT (3) en EUROS	RECETTES (2)	MONTANT (3) en EUROS
60 – Achats		70 – Ventes de produits finis, prestations de services	_____ €
- Etudes et prestations services	_____ €	- Marchandises	
- Autres matières et fournitures-	_____ €	74- Subventions d'exploitation	
-Autres fournitures	_____ €	Etat.....	_____ €
61 – Services extérieurs		Région	_____ €
- Locations mobilières et immobilières	_____ €	Département.....	_____ €
- Entretien et réparation	_____ €	Communautés de communes.....	_____ €
- Assurances	_____ €	_____ €
- Documentation	_____ €	_____ €
62 - Autres services extérieurs		_____ €
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	_____ €	Communes :	_____ €
- Publicité, publications	_____ €	_____ €
- Déplacements, missions	_____ €	Organismes sociaux (à détailler)	_____ €
- Services bancaires, autres	_____ €	Fonds Européens	_____ €
63 – Impôts et taxes		Autres (précisez).....	_____ €
- Impôts et taxes sur rémunérations	_____ €		
- Autres impôts et taxes	_____ €	75 Autres produits de gestion courante	_____ €

64 – Charges du personnel		- dont Cotisations	_____ €
- Rémunération du personnel	_____ €	- Dont autres	_____ €
- Charges sociales	_____ €	76 – Produits financiers	_____ €
- Autres charges de personnel	_____ €	77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courantes	_____ €	- Sur exercices antérieurs	_____ €
66 – Charges financières	_____ €	78 – Reprise sur amortissements et provisions	_____ €
67 – Charges exceptionnelles	_____ €		
68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements	_____ €		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	_____ €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	_____ €
86 – Emploi des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature	_____ €	- Bénévolat	_____ €
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	_____ €	- Prestation en nature	_____ €
- Personnels bénévoles	_____ €	- Dons en nature	_____ €
TOTAL DES CHARGES	_____ €	TOTAL DES PRODUITS	_____ €

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir

(2) Indiquez à la rubrique correspondante, le montant de la subvention que vous demandez

(3) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

FICHE INVESTISSEMENT

I. Nature du matériel pédagogique acquis (ex : ballons, cerceaux...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II. Plan de financement

Dépenses	Recettes
Montant total de l'investissement	<u>Subventions</u> Etat : Région : Département : Communauté de communes : Communes :

	Autres organismes (à préciser) : <i>Fonds propre</i> Autofinancement :
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES

NB : les subventions publiques (Etat, Région, Département, Communes, Communauté de communes) ne peuvent excéder 80 % du montant de l'investissement .

Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e),(nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : €

-

Joindre un RIB pour le versement de la subvention

Fait, le à
Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Attestation

Conformément au règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 € sur trois exercices.

Fait, le à

Signature

Comment remplir cette fiche ?

- Soit l'association reçoit moins de 200 000 € de financements publics sur 3 ans, le représentant légal signe cette attestation. La subvention peut-être attribuée par arrêté ou convention.

- Soit l'association reçoit des subventions pour un montant supérieur à 200 000 € sur trois ans, dans ce cas, elle porte sur cette page la mention « non concernée » (sous-entendu « par la règle des minimis ») ou la barre ou la raze manuellement en portant un trait en diagonale, après l'avoir imprimée.

Doivent être prises en compte les aides publiques de toute nature (subvention directes, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération de charges sociales ou fiscales) attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne.

_ Objet de cette fiche :

Le franchissement de ce seuil ne conditionne pas à lui seul le principe d'attribution de la subvention.

Cette attestation permet aux pouvoirs publics de définir le cadre (strictement national et/ou communautaire) dans lequel ils inscrivent leur action.

Les aides dites de minimis dont le montant global par association est inférieur à un plafond de 200.000 € sur trois ans sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre Etats membres et/ou insusceptibles de fausser la concurrence.

ANNEXE 1: ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

Je soussigné(e),(nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association m'engage à mettre à disposition le matériel acquis et
faisant l'objet d'une subvention de la Communauté de communes aux structures/associations
de la commune siège de l'association où communes membres de la Communauté de
communes au Pays de la Roche aux Fées.

Fait à, le

Signature

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU FINANCIER DE L'INVESTISSEMENT

Document à transmettre à l'appui de la demande de versement de la subvention accompagné des factures certifiées acquittées.

Dépenses	Recettes
Montant total de l'investissement	<u><i>Subventions</i></u> Etat : Région : Département : Communauté de communes : Communes : Autres organismes (à préciser) : <u><i>Fonds propre</i></u> Autofinancement :
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES

Je soussigné....., représentant (e) légal de l'association certifie exact les éléments financiers figurant dans ce document.

Fait à, le

Signature